

R A P P O R T

au sujet des événements du Cap Bon présenté

à

S.E. le Premier Ministre du Royaume de Tunisie.-

par

le Docteur MATERI, Ministre d'Etat

le Docteur BEN SALEM, Ministre de la Santé Publique

Le but de cette enquête menée les 8 et 9 Février 1952 était :

1° - de constater de visu certains des dégâts commis par les troupes lors des opérations de police qui s'étaient déroulées dans le CAP BON, afin de vérifier la véracité des informations parvenues des diverses localités de cette péninsule;

2° - de recueillir auprès des autorités locales et des habitants des villages éprouvés des renseignements précis sur le déroulement de ces opérations et sur les actes de violence dont ont été victimes hommes, femmes ou enfants.

T A Z E R K A

C'est le village qui semble avoir été le plus éprouvé si l'on considère l'étendue des destructions et des pillages, et la consternation qui, après une semaine, règne encore parmi les habitants, notamment en souvenir de la nuit tragique du 29 au 30 Janvier.

Nous procédons d'abord à la visite d'un certain nombre de maisons qui nous sont montrées à titre d'exemple et où les soldats se sont acharnés à démolir, saccager et piller avec l'intention évidente de nuire aux habitants en détruisant leurs demeures avec tout ce qu'elles pouvaient contenir de mobilier, de vêtements, de réserves de vivres, etc...

1° - Maison de Hadj Abderrahmane el MESSAADI :

Trois pièces de cette maison ont sauté à la dynamite et il n'en reste qu'un amoncellement de pierres.

Dans les autres pièces, le sol est jonché de débris de meubles et de vêtements déchirés et épars. Dans le magasin à vivres et dans la cour centrale, des traces d'huile répandue et une grande quantité de céréales mélangées à de la terre.

2° - Maison de Ali el MESSAADI, frère du précédent :

La moitié de la maison s'est complètement effondrée et plusieurs demeures avoisinantes, dans un rayon de 100 mètres environ sont lézardées. Il s'en dégage exactement l'impression qui suit un bombardement.

Tout le mobilier est pulvérisé; les miroirs des commodes ont été brisés, probablement à coups de crosse.

Des vêtements déchirés sont éparpillés sur le sol.

.../...

3° - Maison de Mustapha Ben Othmane, oukil des Habous :

Complètement pillée et saccagée, il n'y reste que fort peu d'objets utilisables.

4° - Maison de Mohamed Gacem ZAKKAR :

Dynamitée et détruite.

5° - Maison de Salah, Ali et Mohamed BRINIS :

Egalement dynamitée et tous les meubles qu'elle contenait pulvérisés.

La maison voisine est lézardée.

6° - Maison de Sadok BELHADJ :

C'est une belle demeure de notable qui a été épargnée, mais tout le contenu a été en grande partie détruit.

Le magasin à vivres a été notamment saccagé et toute l'huile et autres ingrédients ont été répandus par terre et mélangés de manière à ne plus être utilisables.

Une vitrine où étaient exposés les bijoux de valeur de la mère et de sa fille a été brisée. Des bijoux et une certaine somme d'argent auraient été emportés.

Les femmes habitant cette maison déclarent avoir été fouillées et brutalisées. L'une d'elles, Hanifa Bent Sadok BELHADJ, enceinte de trois mois a avorté le lendemain de ces événements. Il est constaté chez elle un état de choc marqué. Une autre, Beya Bent Sadok BELHADJ déclare avoir été dépouillée de ses bijoux et brutalisée.

7° - Maison de Laroussi et de Mohamed DEROUICHE :

L'une des chambres a été détruite à la dynamite, murs effondrés, barreaux des fenêtres tordus.

Dans le reste de la maison, c'est le même spectacle qu'ailleurs : meubles brisés, tiroirs défoncés, coups de crosse dans les miroirs, provisions détruites.

Une dizaine de femmes y sont rassemblées : renseignements pris, elles sont sans refuge, leurs demeures ayant été saccagées.

8° - Maison de Mohamed DEROUICHE :

Parmi les effets déchirés et éparpillés, des vêtements portant des traces de sang. Ils appartiennent à SALLOUHA, 17 ans, fille du propriétaire qui porte les traces d'une blessure, provenant d'un coup de baïonnette.

Dans la cour de cette maison, un curieux effet est produit par un nombre impressionnant de courges éventrées. Dans leur acharnement, les soldats s'en étaient pris à ces malheureuses cucurbitacées, produit de la récolte annuelle.

.../...

9° - Maison de Sadok Ben SAID :

On nous signale qu'ici, les militaires ne se sont pas attaqués aux objets, mais aux personnes. En l'absence du père, parti chercher de l'huile pour la confection du couscous destiné aux troupes, la mère Fatma Bent Mohamed a dû disputer sa fille REKAIA à un soldat qui tentait de la violer. La protégeant de son corps, elle a été frappée violemment à coups de talons, qui ont laissé des ecchymoses dans la région lombo-sacrée.

De son côté, la grand-mère aurait été brutalisée et dévalisée.

10° - Maison Hadj Tahar Ben REDJEB, amine des vivres :

Comme tant d'autres, maison complètement saccagée et pillée.

11° - Maison de Mouldi BRINIS :

Commerçant, gendre du Cheikh du village, maison également saccagée et la femme, fille du Cheikh, a été dépouillée de ses bijoux sous la menace d'une baïonnette. Une partie de ces bijoux a pu être récupérée par le Cheikh.

12° - Maison de Béchir SFAR :

Un coffre y a été ouvert et le trousseau de ses deux filles a été enlevé.

13° - Maison de Kadoudja HADJIA :

Cette veuve vivant avec ses quatre filles s'était réfugiée près du local où les hommes avaient été rassemblés. La troupe a pénétré dans sa maison, saccageant tout et enlevant le trousseau des filles.

14° - Maison de Mohamed Ben Hassine TAZARKI :

Secrétaire au Caïdat de Nabeul : également pillée. Son propriétaire était absent du village, ses obligations professionnelles le retenant à Nabeul.

15° - Maison du Cheikh : Hadj Amor Ben Mohamed NACHI :

Aurait échappé au pillage grâce à l'intervention d'un médecin français de Korba qui se trouvait, ce jour-là, à Tazerka (Docteur DUPAS).

Quant au bureau de ce même cheikh, la porte en a été défoncée par un soldat, malgré l'intervention d'un gendarme et les papiers administratifs ont été éparpillés.

A noter que, craignant de nouveaux actes de pillage et à titre de précaution, le Cheikh s'est hâté, au lendemain de ces événements, de remettre au Caïdat le produit des impôts et redevances qu'il avait collectés, estimant que ces importantes sommes d'argent n'étaient plus en sécurité dans sa caisse.

Outre les demeures particulières, d'autres locaux ont subi un sort identique. C'est ainsi que les cinq épicerie visitées ont été complètement vidées de leurs denrées et qu'une échoppe de coiffeur appartenant à Salah GOUIA a été saccagée.

.../...

De même, le bureau des notaires (adouls) a été ravagé : des registres, des titres et divers actes ont été déchirés et éparpillés. D'après les déclarations du notaire, les militaires ont tenté d'y mettre le feu. Un journal à moitié brûlé mélangé aux autres papiers semble confirmer cette assertion.

Enfin, les soldats entrés dans la mosquée aussi bien par la porte principale que par celle de la maksoura (pièce attenante à la salle des prières) ont déchiré et piétiné des volumes du Koran ainsi que d'autres livres saints (Hadith, Fikh, etc...). Les traces de ces profanations sont encore nettement visibles.

Après ces visites, il a été recueilli de la bouche du Cheikh Hadj Amor Ben Mohamed NACHI et des notables présents, les précisions suivantes :

Aucune manifestation n'avait eu lieu à Tazerka avant l'arrivée des troupes. De même aucune personne originaire de ce village n'avait été arrêtée lors des manifestations qui s'étaient déroulées dans d'autres localités.

Le mardi 29 Janvier, vers 6h $\frac{1}{2}$ du matin, le Cheikh est réveillé par sa femme qui a entendu que l'on cognait à la porte de leur demeure. Sorti, il se trouve en présence de soldats et de gendarmes qui lui demandent de dépêcher un crieur public afin de rassembler tous les hommes sur la place du village.

Pendant ce temps, Tazerka est cernée par la Troupe et des soldats grimpent sur les terrasses.

Les habitants commencent à se rassembler et, dès le début, l'un d'eux, MUSTAPHA BEN MOHAMED MESSAADI s'étant engagé dans une ruelle, a été abattu d'un coup de feu. Un autre coup de feu qui lui est destiné blesse un officier.

Sur l'ordre des militaires, le cadavre de MUSTAPHA est exposé devant la foule sur la place publique. Il y restera pendant près de deux heures.

Une fois les hommes rassemblés, les soldats se mettent à circuler dans les maisons à la recherche des retardataires : une cinquantaine parmi lesquels des vieillards.

A noter que la population masculine de Tazerka est de 700 hommes environ.

Il est ensuite demandé, par l'entremise du Cheikh que toutes les armes soient remises. Leurs propriétaires, allant les rapporter sont accompagnés par des soldats. Cet ordre est exécuté et toutes les armes sont livrées. Il s'agit exclusivement de fusils de chasse, les uns ayant fait l'objet d'un permis, les autres ayant été déclarés à la Gendarmerie de Korba.

Puis, il est présenté au Cheikh une liste de 13 personnes à qui il est demandé de comparaître. Quatre parmi les hommes rassemblés sur la place s'avancent. Il leur est ordonné de se joindre au groupe des personnes ayant remis leurs fusils, les uns et les autres devant être arrêtés.

.../...

Un Officier déclare alors que si les 9 autres personnes ne se présentent pas avant 9h $\frac{1}{2}$, la troupe se mettra à détruire les maisons de Tazerka en commençant par celle de WAHID EL MESSAADI, l'un des absents. Il ajoute que d'autres détachements sont attendus. Cependant, aucun des hommes présents n'est libéré pour partir à la recherche des manquants.

Les paroles de l'Officier sont traduites au Cheikh par le fils de celui-ci ainsi que par Belgacem Belhadj Gacem.

En attendant l'expiration du délai, il est demandé au Cheikh de pourvoir au ravitaillement des troupes et de leur faire préparer un couscous.

Entre temps, de nouvelles troupes arrivent (détachements de parachutistes) et s'éparpillent à travers les maisons où commencent à se produire les pillages et les destructions.

Vers 10h $\frac{1}{2}$, on entend une déflagration : c'est la maison de Hadj Abderrahmane EL MESSAADI, père de Wahid, qui saute. C'est ensuite le tour de la maison de Ali EL MESSAADI. Le dynamitage continue jusqu'à midi.

Toute l'après-midi, les hommes restent parqués sous la surveillance de la troupe.

Le Kahia et le Contrôleur Civil de Nabeul, arrivés à la tombée de la nuit, repartent au bout d'une demi-heure en déclarant au Cheikh que ces opérations ont été décidées par l'autorité militaire et qu'eux-mêmes, fonctionnaires civils, n'y peuvent rien.

Les hommes du village, parqués sur la place publique pendant le jour, sont conduits et enfermés pendant toute la nuit, dans la maison de AHMED BEN SAID où ils sont gardés sous la menace des armes. Jusqu'au matin, ils entendent, sans pouvoir réagir, les cris de leurs femmes restées seules en butte aux attaques des soldats. Ils entendent également le bruit des portes que l'on défonce et le crépitement presque ininterrompu des armes à feu.

L'institutrice, habitant l'école située à 700 mètres environ du centre du village nous a confirmé ces dires.

A 5 heures du matin, un coup de clairon met fin à ces opérations et les hommes parviennent à rentrer chez eux, sauf ceux dont l'arrestation est maintenue.

On nous précise que les seuls hommes ayant pu passer cette nuit auprès de leur famille étaient :

- 1° - le Cheikh
- 2° - un vieillard de 75 ans nommé SADOK BEN AMOR NACHI
- 3° - un naturalisé français, indicateur de la police : GACEM BEL HADJ GACEM ainsi que cinq de ses parents qu'il avait réussi à faire libérer.

Mercredi 30 Janvier :

De nouvelles troupes arrivent vers 7 heures :

.../...

Nouveau crieur public, nouveau rassemblement, nouvel appel du nom des neufs manquants de la veille. Vingt habitants du village partent à leur recherche et parviennent à en ramener un. On saura par la suite que les absents n'étaient même pas à Tazerka.

Les hommes sont libérés dans l'après-midi et les soldats quittent Tazerka le lendemain, jeudi, à 5 heures du matin.

Jeudi 31 Janvier :

A 15h30, on entend des coups de mitraillette. De nouveau, les soldats arrivent, cernent le village, montent sur les terrasses. On amène CHEFAI BEN TAIEB EL MESSAADI gravement blessé hors du village bien qu'il ait levé les bras et se soit livré au soldat qui voulait l'arrêter.

Le blessé ayant une balle dans le ventre, est déposé sur la place publique. Par la suite, le Cheikh arrive à le faire évacuer dans sa propre camionnette. Il décède à l'Hôpital de la Libération le 3 Février.

Le Cheikh voyant encore une fois la situation tourner au tragique appelle au téléphone le Kahia de Nabeul et demande des secours. Le Kahia arrive avec des gendarmes. La nuit se passe sans nouveaux incidents.

Vendredi 1er Février :

Journée calme malgré la présence des troupes. De nombreux coups de fusils, mais ils sont destinés à la volaille qui est littéralement décimée.

Samedi 2 Février :

Départ définitif de la troupe. Avant de quitter Tazerka, l'officier qui les commande demande au cheikh de l'informer dans le cas où on retrouverait 4 légionnaires italiens qui ont profité des événements pour désertier !!

En dehors de cette relation chronologique et sommaire des faits, il a été recueilli des renseignements importants concernant notamment :

- a) - le meurtre de quatre nourrissons,
- b) - le viol ou la tentative de viol d'un grand nombre de femmes.

A/ - Meurtre des nourrissons :

1° - Fatma Bent Mohamed Ben Salah NACHI, âgée de 20 jours, découverte le visage tuméfié et violacé après le passage des soldats dans la maison de ses parents. Elle est morte le lendemain.

2° - Salah Ben Mohamed Ben Hassine NACHI, 45 jours, a été piétiné par le soldat à qui la mère de la petite victime se refusait.

3° - Zohra Bent Béchir GHALLAB, âgée de 5 mois et faisant une rougeole a été arrachée des bras de sa mère et jetée violemment sur le sol. L'enfant mort, la mère doit l'abandonner et fuir, les soldats s'étant jetés sur elle pour la violer.

.../...

4° - Fadila Bent Mohamed Ben Mohamed GACEM, 1 an et 8 mois est également jetée par terre par un soldat. La mère, MANOUBIA Bent KHEMAIS BELHADJ poursuivie, se sauve sur la terrasse. Elle y est rejointe et violée. A son retour, elle trouve la petite FADILA morte. La mère qui nous raconte ces faits, nous montre les blessures qu'elle porte à son bras gauche et à sa main droite, blessures provenant, dit-elle, de coups de baïonnette.

Ces quatre récits nous ont été faits par les mères respectives des quatre petites victimes.

B/ - Viols et tentatives de viols :

Les personnes présentes nous font comprendre que peu de femmes consentiront à reconnaître avoir été violées.

En effet, le fait de subir de pareils outrages marque la femme musulmane d'une honte indélébile et jette sur elle une espèce d'interdit social. Presque inmanquablement son époux se détache d'elle et son milieu lui voue une commisération mêlée de dégoût. C'est dire combien l'enquête a été délicate sur ce point.

Mlle le Docteur GHILEB et Mme BADRA OUERTANI, Sage-femme des Hôpitaux ont dû déployer beaucoup de tact pour recueillir quelques renseignements.

Voici un extrait de leur rapport :

.....

"J.B. : âgée de 21 ans, a été violée, nous avons constaté des traces d'ecchymoses sur la face interne des cuisses. Elle a été violée successivement par trois soldats.

"N.B. : âgée de 25 ans, son enfant dans les bras, elle fuit, elle est poursuivie et comme sa cousine, violée successivement trois fois.

"B. bt S. : âgée de 28 ans, l'arme dans la gorge, elle est déshabillée et violée.

"H. bt S.B. : âgée de 25 ans, enceinte de trois mois, elle est poursuivie et battue : elle avorte.

"M. bt K.J.E. : âgée de 16 ans, tirée de son lit, menacée de viol, elle court affolée pour se jeter dans un puits.

"H. bt S. : âgée de 12 ans : tentative de viol.

"E. bt S.B.S. : âgée de 15 ans, tentative de viol - sa mère pour la protéger s'étend sur elle, la mère est battue et maltraitée.

"C. bt A.N. : âgée de 20 ans, elle fuit à l'arrivée des soldats - elle tente de se suicider mais un soldat la rattrape, il l'empêche de crier en lui mettant un lânga

.../...

sur la bouche, il la viole et la dépouille ensuite de ses bijoux en or (un bracelet et des "khol khal").

"N.B.H.B.S. : âgée de 18 ans : effrayée, elle se cache derrière sa mère K, âgée de 50 ans. Un soldat essaie de la tirer à lui. La mère, exaspérée, protège sa fille de son corps, le soldat lui donne alors un coup de pied au visage (nous avons constaté l'ecchymose au niveau de l'oeil gauche de K).

Cette femme âgée de 50 ans et protégeant sa fille, est violée.

"M. : la soeur de N. âgée de 26 ans est aussi violée."

.....
Au cours de cette nuit de cauchemars, ce sont les scènes de viol qui ont dû être les plus atroces. Il nous a été raconté que des mères poussaient leurs filles hors des chambres et les engageaient à aller se jeter dans les puits.

D'autres interposaient leur nourrisson et demandaient pitié au nom de leur petit qu'elles présentaient aux soldats. Ceci avait le don d'exaspérer les agresseurs et c'est dans ces conditions que les enfants cités plus haut ont été jetés à terre et piétinés.

Une jeune fille de 16 ans et son petit frère qu'elle tenait dans les bras, ne durent leur salut qu'à l'initiative d'une parente qui les enroula dans une natte et les cacha dans un silo souterrain.

Mille autres détails aussi hallucinants nous ont été rapportés par les uns et par les autres. Les femmes nous faisaient le récit de leurs malheurs en sanglotant; certaines, hébétées et encore frappées de stupeur, n'arrivaient pas à ramasser leurs souvenirs; d'autres étaient secouées de tremblements nerveux.

A noter enfin, qu'en plus de tout ce qu'il leur est arrivé, les habitants de Tazerka se sont vu infliger une amende collective de 80.000 frs, sur un ordre du Contrôleur Civil, pour un poteau téléphonique scié.

L'ordre du Contrôleur Civil, signifié au Kahia, mentionnait un délai expirant le 30 Janvier 1952 à 18 heures, après lequel, faute de paiement, "des mesures de représailles seraient prises". Ces représailles ont été exercées avant l'expiration du délai prescrit.

.../...

A BENI - KHIAR

Ce village a été occupé par les troupes du mardi 29 Janvier au vendredi 1er Février.

C'est au cours des deux premiers jours que 8 maisons ont été détruites et qu'autres ont été pillées.

Les maisons dynamitées sont celles de :

- MOHAMED BEN ALI DHAOUI
- HAMDA BEN MOHAMED CHTIOUI
- MAHMOUD BEN EL MOULDI SAYED
- SADOK BEN MOHAMED BEN YAHIA
- EL MOULDI BEN HASSEN NACHI
- MOHAMED ZORiate
- les héritiers de CHEIKH AHMED ZMENTAR
- les héritiers de MAHMOUD SLAMA

Dans deux des maisons pillées, les soldats ont ramassé dans la cour tous les meubles et ils y ont mis le feu.

Une très belle bibliothèque appartenant à M. MEGHERBI a été également incendiée, elle contenait des ouvrages d'une très grande valeur ainsi qu'une importante somme d'argent. On nous a montré un billet de 5.000 frs en partie brûlé; ce billet a été retrouvé entre les pages d'un livre à moitié calciné.

La plupart des hommes de ce village rassemblés dans un café ont été obligés de passer toute la nuit debout, les bras en l'air et torse nu. Certains ont été matraqués; d'autres ont eu le dos marqué avec la pointe d'une baïonnette.

Une femme, MANOUBIA Bent SALAH, 25 ans a subi une tentative de viol - elle a été défendue par quatre personnes dont l'une a été maltraitée et blessée.

MOHAMED BEN HABIB HOUISSA, Oukil des Habous, a été obligé de donner à manger aux soldats. L'un de ceux-ci, au milieu du repas déclare à son hôte:

"Belle maison, il ne lui manque qu'une charge de dynamite" - La plaisanterie fut goûtée à sa juste valeur.

Un ancien combattant ayant fait la campagne d'Orient a dû livrer son frère, ABDELKADER, que les militaires recherchaient en raison de sa qualité de destourien:

La maison de l'ancien combattant n'en a pas moins été détruite.

Dans cette même localité (Béni-Khiar) un homme a été assassiné alors qu'il était en train d'uriner : il s'agit de MOHAMED Ben AHMED DJE-MALI.

Un autre, MAHMOUD BEN MOHAMED AZZOUZ, ancien combattant mutilé, a été enterré vivant. L'une de ses mains sortait encore et implorait grâce. Cette main aux doigts coupés ébranla ses bourreaux qui le déterrèrent.

De même qu'à Tazerka, la population de Beni-Khiar fut frappée d'une amende collective et paya 100.000 frs.

A M A A M O U R A

Cette localité a été occupée du 29 Janvier au 2 Février par les unités suivantes :

- 4ème D.B.P.
- I/ I.R.C.P.
- C.A.I.

placées sous le commandement du Capitaine GLIVER.

A l'exemple de ce qui s'est passé ailleurs, tous les hommes ont été parqués sur la place du village. Une nouveauté néanmoins : on lache sur eux des chiens policiers. Le triste résultat de ce nouveau jeu est qu'un jeune homme de 19 ans MOHAMED BEN HADJ AMOR: MAKHLOUF, assailli par un chien et trainé hors du groupe de ses camarades, est sommairement exécuté par un peloton de 3 soldats. Ceci se passait le mercredi 30 Janvier dans l'après-midi en présence du cheikh et devant la population réunie.

Là encore, les militaires se livrent au pillage systématique des habitants. On évalue à 3 kgs au moins la quantité de bijoux emportés.

Dans un but évident de profanation, les soldats se rendent à la Zaouia de SIDI AHMED BEN AISSA, lieu de prières et d'enseignement du Koran (Kouttab). Ils arrêtent le Moueddeb, renvoient les enfants, détruisent les planchettes portant des inscriptions coraniques et font sauter le mausolée avec une charge de dynamite.

Nous constatons, lors de notre passage, les débris de planches du Coran qu'une main pieuse a ramassés et placés sur une table.

Parmi les maisons minées, on signale celles de :

- MOHAMED BEN AHMED ZEHANI, Juge au Tribunal du Kef.
- AHMED BEN MOHAMED BEN ALI BEYA.
- DAUD BEN ALI REHALEM.
- SADOK BEN ROMDANE BEN HAMIDA.
- KHELIAIS BEN HADJ MOHAMED EZZELNI.
- AHMED BEN M'HAMED BEN OTHMANE ALEYA.

Une femme, au 8ème mois de sa grossesse, poursuivie et battue par les soldats a accouché prématurément d'un enfant mort-né.

Enfin, comme ailleurs, une amende collective de 100.000 frs a été payée par la population.

A S O M A A

Les troupes y sont passées le 28 et le 30 Janvier. Un quart d'heure leur a suffi pour arrêter toutes les personnes qu'elles recherchaient et, pourtant, malgré l'absence complète de résistance, les soldats pénètrent dans une quinzaine de maisons, ramassent les meubles et les brûlent. Les objets de valeur et des sommes considérables sont emportées.

La maison de HASSAN HADJ ALI et deux boutiques appartenant à une veuve ont été dynamitées.

A K E L I B I A

Au cours de la manifestation qui a eu lieu le 24 janvier devant le poste de police, alors qu'aucun agent du service d'ordre ni aucun habitant européen n'a été touché, plusieurs victimes sont à déplorer du côté de l'élément tunisien.

D'autres personnes ont été tuées les jours suivants.

Malgré le régime de terreur qui règne encore à Kélibia, des témoins dont l'identité a été notée nous ont décrit les circonstances qui ont entouré l'exécution de certaines de ces victimes :

I & 2/- Meurtre de AZAIZ BEN ALI KHOUDJA & de HAMADI BEN HASSINE EL GHARBI.

- AZAIZ BEN ALI KHOUDJA, 38 ans, père de 7 enfants, a été arrêté chez lui le 31 Janvier par l'agent de police SASSI et le Chorti ALEYA CHAARJ. L'agent SASSI lui dit : " Viens avec nous, le Kahia t'appelle". Chemin faisant, il aurait ajouté : " Tu as porté plainte contre moi, il y a quelque temps, eh bien, cette fois on va te régler ton compte. On le conduit au poste de police, de là, on le voit sortir accompagné de HAMADI Ben HASSINE EL GHARBI, 26 ans. Tous deux sous la garde du brigadier de police BAMBINA sont conduits au poste de gendarmerie où ils sont passés à tabac. Une heure plus tard, ils en sortent, l'air hébété et le visage tuméfié. Un gendarme les fait monter dans une voiture automobile et prend place près d'eux. La voiture, conduite par le brigadier BAMBINA se rend dans un jardin situé au lieu dit "Douiret Limam".

Là, ils sont passés par les armes. Un cultivateur dont nous avons le nom a assisté de loin à l'exécution de AZAIZ et a pris la fuite, terrorisé.

Un camion appartenant à MOHAMED BEN SALAH BEN BRAHAM, originaire d'El Haouaria, et conduit par l'agent FARINA apporte les deux cadavres devant le poste de police. Le brigadier appelle le Cheikh et lui dit : "Tu a deux cadavres à transporter à leur domicile. Qu'on les enterre et qu'on n'en dise rien ! "

- 3/ - HAMADI BEN ALI BOU-AFIF : 22 ans, a été pris chez lui, brutalisé et tué. Il est mort d'une fracture du crâne.
- 4/ - MOHAMED EL MOUSSELMANI :
viellard de 70 ans
- 5/ - HAMDA BEN HADJ ALEYA BEN SAID :
étudiant
- 6/ - SALAH BEN JEDAYA : simple d'esprit/connu comme étant "l'idiot du village" - a été abattu le lendemain de la manifestation.
- 7/ - AZIZ BEN AHMED FARJALLAH : rentrait de la campagne conduisant son bétail. Il a été abattu.

Pillages : Plusieurs maisons, des boutiques, des cafés, ont été mis à sac. Des bijoux de valeur, des pièces d'or et d'argent et même les provisions de bouche ont été emportées.

Chez HADJ ABDERRAHMANE EL-GHARBI, une bibliothèque de très grande valeur a été saccagée et un coffre-fort contenant plus de 4 millions a été forcé et l'argent enlevé.

Dans d'autres demeures, le mobilier a été mis en pièces, les matelas et les coussins éventrés, les jarres contenant les réserves alimentaires brisées.

Des véhicules automobiles ont été brûlés, dont la voiture d'un Grand Conseiller : M. BOUBAKER ESSAFI, celle de M. AMEUR BEN MOHAMED EL-GHARBI ainsi qu'un camion appartenant à ce dernier.

A OULED EL KHATEF

Deux habitants de cette localité ont été tués. Il s'agit de :

- 1°) - MOULDI BEN ALI HADJERI : sourd muet, qui n'a pu, et pour cause, optempérer à une injonction des soldats.
- 2°) - le domestique de M. ZEHOUSSA.

A HANNAM LAGHZEZ

Cette localité, banlieue de Kélibia a été mitraillée le 25 Janvier entre 14 heures et 17 heures par des avions (Vampires et une autre catégorie d'appareils que les témoins n'ont pu identifier). Le Minaret de la Mosquée et de nombreuses maisons ont été touchés.

Outre ce raid aérien, les opérations de police ont pris la même allure que dans les autres villages : hommes parqués, boutiques et maisons détruites ou pillées, etc...

Après avoir circulé à travers les maisons avec un détecteur de mines pour rechercher les armes, les soldats ont dynamité notamment les demeures de :

- ABDERRAHMANE BEN HASSINE
- Mme BECHIR BEN HASSINE
- MOHIEDDINE BEN BECHIR

Trois meurtres ont été commis :

1° - ABDALLAH BEN HASSINE BEN HASSEN : âgée de 27 ans, marié exerçant la profession de cultivateur : tué le 25 Janvier. D'après les renseignements recueillis auprès de témoins dont nous avons les noms, il aurait été abattu par le brigadier de police accompagné de son agent, lors de la 1ère opération qui eut lieu à Hammam Laghzez le lendemain des événements de Kélibia. Le brigadier l'aurait arrêté chez ses beaux-parents et lui aurait fait rejoindre le groupe des hommes parqués. Puis, il l'aurait extrait de la foule pour le conduire à un verger (Douiret Ben Ghozzi) où il l'aurait tué et laissé sur place.

2° - MOHIEDDINE BEN BECHIR BEN HADJ REHOUMA : cultivateur, marié, 41 ans. Aurait reçu chez lui la visite du brigadier venu demander des renseignements sur le frère de Mohieddine, nommé ABDELKADER. On le fit sortir, les bras en l'air. En cours de route, le brigadier lui enjoignit de crier : "Vive la France". Mohieddine s'y refusa déclarant : "Je ne connais que Dieu et son Prophète". Il fut alors tué à bout portant et laissé sur place.

3° - La dame OUM EL KHIR, épouse de BECHIR BEN HASSINE, mère de 4 enfants. A été tuée devant sa maison alors qu'elle en sortait, attirée par les cris de son mari que les soldats maltrahaient.

Dans ce même village, deux viols ont été commis, sous la menace du revolver. Les victimes ont été par-dessus le marché battues et dépouillées de leurs bijoux. Ce sont :

- A.G. - Agée de 16 ans, enceinte de 3 mois; elle avorte le lendemain.
- J.B.H. - 21 ans, violée au milieu de ses 3 enfants.

à N A B E U L

Lors de la manifestation du 20 Janvier à laquelle participait un groupe de femmes, il y eut, outre une vingtaine de blessés, 5 personnes tuées, ce sont :

- KHELIFA BEN ABDALLAH EL HAMROUNI
- MOHAMED EL MEGHIRBI
- HASSEN BEN AHMED EL KHADDAR
- AHMED BEN MOHAMED EL CHOUKH
- MOHAMED BEN MOHAMED BEN SALEM

Par ailleurs, les soldats accompagnés du Contrôleur Civil et du brigadier de police ont fait irruption dans la maison de M. HACHEM DJAIBI, Pharmacien, pour l'arrêter. Le frère du pharmacien, paralytique depuis plus de 20 ans et dément a été sorti de son lit et a fait l'objet de sarcasmes odieux. Au surplus, la maison DJAIBI a été pillée et des bijoux d'une valeur dépassant le million emportés.

.../...

à H A M M A M E T

Au cours de la manifestation du 20 Janvier, il y eut de nombreux blessés et deux tués :

- TALEB BEN MOHAMED BEN HAMIDA EL AZZABI
- HADI TRIKI

à M E N Z E L B O U Z E L F A

Toutes les barraques du marché ont été détruites. Une trentaine de gourbis ont été incendiés; les hommes ont été déportés et les femmes avec leurs enfants sont restés errant dans le village, tout leur avoir ayant été brûlé. Les maisons perquisitionnées ont été saccagées.

Les murs portent encore les traces du passage des tanks.

à B E N I - K H A L L E D

Des barraques en bois appartenant à des marchands et trois maisons ont été détruites.

Dans toutes ces localités, les troupes ont été nourries aux frais de la population.

Nous n'avons signalé que les faits qui nous ont paru particulièrement anormaux pour des opérations policières et que nous avons pu vérifier, soit par nos propres constatations, soit par des témoignages précis.

En réalité, les atteintes aux biens sont beaucoup plus étendues et les sévices contre les personnes beaucoup plus généralisés.-

Tunis, le 16 Février 1952

Signé : Dr MATERI

Signé : Dr BEN SALEM